



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



mémoire et solidarité

**Office national des anciens combattants et
victimes de guerre**

Service départemental de Tarn-et-Garonne

Affaire suivie par : Maxime Saint-Germes

Tél : 05 63 22 82 99

@ : dir.sd82@onacvg.fr

Montauban, le 3 février 2021

Objet : Labellisation des projets menés dans le cadre de la programmation mémorielle définie au titre de l'année 2021.

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs,

Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants a souhaité que l'année soit structurée autour de trois thématiques mémorielles principales :

- le cycle du 150^e anniversaire de la guerre de 1870-1871,
- la montée en puissance des mouvements de résistance durant la Seconde Guerre mondiale,
- la mise en lumière des mémoires des opérations extérieures (OPEX).

Afin de soutenir les initiatives émanant des collectivités territoriales, associations patriotiques et établissements scolaires autour de ces thématiques, le conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation (CDAC) dont j'assume la présidence et dont le directeur du service de l'ONACVG assure l'animation et le secrétariat, conduit un processus de labellisation.

Les projets les plus remarquables pourront se voir attribuer le label « Année mémorielle 2021 » dont le visuel est en cours d'élaboration. Aussi, pour contribuer au rayonnement national des projets retenus, le ministère des Armées propose de les relayer sur le site Internet « Chemins de mémoire » ainsi que le portail « Défense ».

Les demandes de labellisation pour les actions prévues dans le département devront être adressées impérativement au service départemental de l'ONACVG – par courrier : Préfecture - 2 Allée de l'Empereur - BP 10779 - MONTAUBAN CEDEX ; ou par courriel : sd82@onacvg.fr – **jusqu'au 20 mars 2021**.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Préfète


Chantal MAUCHET

Informations complémentaires sur les thématiques mémorielles 2021

1/ Le cycle du 150ème anniversaire de la guerre de 1870-1871, dont la dimension franco-allemande doit être réaffirmée en 2021, s'achèvera avec :

- la commémoration du siège de Belfort, où, pendant 104 jours, les troupes commandées par le colonel Pierre Philippe Denfert-Rochereau, ainsi que la population de la ville, ont offert un magnifique exemple de résistance à l'envahisseur prussien,

- la célébration du traité de Francfort, signé le 10 mai 1871, qui prévoit, pour la première fois, un engagement des États à entretenir les tombes des soldats (amis ou ennemis) situées sur leur territoire. Ce temps commémoratif, en particulier, doit marquer le souvenir de la naissance de la politique mémorielle, en France et en Allemagne, à travers l'entretien des sépultures.

2/ La montée en puissance des mouvements de résistance, intérieure ou via la France libre sera commémorée dans le cadre du 80ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, notamment :

- le ralliement à la France Libre des territoires ultramarins, de l'Atlantique à l'Océan Indien jusqu'au Pacifique,

- le serment prononcé par les troupes du colonel Leclerc à Koufra « de ne pas déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg », les combats menés par la France Libre, notamment en Libye, en Syrie et au Liban, la Résistance intérieure : deux destins, un seul combat, Honoré d'Estienne d'Orves et Bertie Albrecht. Le premier fut fusillé le 29 août 1941 au Mont Valérien, principal lieu d'exécution des autorités allemandes en France entre 1941 et 1945, désormais haut lieu de la mémoire nationale du ministère des Armées avec lequel des partenariats peuvent être organisés.

- L'entrée en guerre des Etats-Unis, le 8 décembre 1941, qui donnera l'occasion à la France et à son partenaire outre-Atlantique de commémorer leur combat commun contre le nazisme et pour la liberté.

3/ La mémoire des opérations extérieures (OPEX) sera marquée en 2021 par le 30e anniversaire de la guerre du Golfe, le 20e de l'intervention des troupes françaises en Afghanistan et la fin de l'intervention française au Tchad en 1971. Ces étapes du calendrier commémoratif national pourront susciter un écho à l'étranger, en particulier au Koweït, s'agissant des commémorations de l'opération Daguet, ou chez les anciens alliés de la coalition internationale engagée dans la guerre du Golfe, à l'instar des Britanniques et des Américains.

ANNEXE 1

DEMANDE DE CANDIDATURE A LA LABELLISATION

Commission départementale de « L'année mémorielle 2021 »
Département : ...

| DEMANDEUR | |
|---|--|
| Type d'organisation / raison sociale | |
| Nom de l'organisation | |
| Adresse postale | |
| Téléphone | |
| Courriel | |
| Adresse du site internet de l'organisation | |
| Nom du contact | |
| Adresse postale | |
| Téléphone | |
| Courriel | |

| | |
|--|---|
| | <input type="checkbox"/> ACTIVITE DE RECHERCHE |
| | <input type="checkbox"/> Organisation d'un colloque, d'un séminaire, d'une journée d'étude, de débats <input type="checkbox"/> Projet de recherche scientifique <input type="checkbox"/> Projet de publication scientifique |
| | <input type="checkbox"/> PUBLICATION <i>Décrire brièvement le projet</i> |
| | <input type="checkbox"/> CREATION ARTISTIQUE <i>Décrire brièvement le projet</i> |

| | |
|---|---|
| | <p><input type="checkbox"/> ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DES PATRIMOINES</p> <p><input type="checkbox"/> Tourisme de mémoire <input type="checkbox"/> Numérisation d'archives <input type="checkbox"/> Restauration ou entretien de monuments ou de traces matérielles de la 2^{ème} Guerre mondiale</p> <p><input type="checkbox"/> PROJET PEDAGOGIQUE</p> <p><input type="checkbox"/> Réalisation d'un projet pédagogique <input type="checkbox"/> Production de support pédagogique</p> <p><input type="checkbox"/> AUTRES (PRECISER)</p> |
| <p>Date(s)</p> | |
| <p>Lieu(x) : ville et pays</p> | |
| <p>Public ciblé</p> | |

| | |
|---|--|
| Valorisation de (cocher et préciser) | <input type="checkbox"/> Un fait historique |
| | <input type="checkbox"/> Un personnage emblématique de la 2^{ème} Guerre mondiale |
| | <input type="checkbox"/> Un lieu |
| | <input type="checkbox"/> Un savoir-faire / art |
| | <input type="checkbox"/> Une idée / philosophie |
| | <input type="checkbox"/> Autre |

| | |
|---|--|
| <p>Résumé / synopsis du projet</p> | |
| <p>Objectifs du projet</p> | |
| <p>Budget prévisionnel (joindre un tableau détaillé dépenses/recettes)</p> | |
| <p>Partenaire 1</p> | |

| | |
|---------------------|---|
| | <p>Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Nom du contact qui suit le projet :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Courriel :</p> |
| Partenaire 2 | <p>Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Nom du contact qui suit le projet :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Courriel:</p> |
| Partenaire 3 | <p>Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Nom du contact qui suit le projet :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Courriel:</p> |

| |
|---|
| DOCUMENTS A JOINDRE A LA FICHE SYNTHETIQUE |
|---|

Le dossier de candidature devra comprendre, outre la fiche de candidature, un dossier suivant le plan proposé et contenant les éléments suivants :

I. Contexte du projet

- Identification des publics ciblés par le porteur de projet
- Analyse du territoire (forces / faiblesses) choisi pour réaliser le projet

II. Description détaillée du projet

- Objectifs du projet : en quoi le projet contribue-t-il à la commémoration du 70^{ème} anniversaire ? Quel est l'impact visé de ce projet sur le territoire ?
- Description des actions prévues : comment le projet est-il réalisé ?
- Moyens à mobiliser pour ces actions et compétences nécessaires ;
- Calendrier prévisionnel de mise en œuvre.

III. Budget et plan de financement du projet

Etablir un budget total prévisionnel du projet et son plan de financement.

Veiller à bien faire apparaître clairement les charges et les ressources. Préciser si les cofinancements sont acquis ou en cours de sollicitation.

IV. Calendrier du projet dans son ensemble :

Etablir un calendrier faisant ressortir la durée des actions prévues.

V. Partenaires

- Présentation des partenaires et de leurs expertises propres ;
- Actions spécifiques menées par les partenaires dans le cadre du projet.

VI. Communication

Etablir un plan de communication.